



BULLETIN MUNICIPAL

2026

N°53

VIE
ASSOCIATIVE

TRAVAUX
2025

INTRAMUROS

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Installation • Dépannage • Ramonage

Salle de bains



03 44 19 59 35

Nicolas
JEVOUCHTAK
60600 AGNETZ

DOMETVIE ADAPTEZ VOTRE HABITAT



POURQUOI NOUS CHOISIR ? NOS SOLUTIONS DOMETVIE

ENTREPRISE FRANÇAISE	PROJET DE A à Z
SUR-MESURE	INTERLOCUTEUR UNIQUE

Nathalie LAMINETTE Philippe FRANÇOIS

- DOUCHE SECURISÉE
- SALLE DE BAIN
- MONTE-ESCALIER
- CUISINE
- PASSÉ D'ALLÉE
- STUDIO PMR
- ACCESIBILITÉ

DOMetVIE
Retrouvez nous au :
11 Chemin des passants
60510 BRESLES

DOMetVIE Beauvais-Compiègne
Contactez nous au 07 77 36 12 54

dometvie.fr



SARL DELAHOCHE

Père & fils

ACHAT - VENTE FER MÉTAUX

31 Grande Rue - 60510 Rémérangles

CENTRE DU VILLAGE

Tél. : 03 44 78 92 69 - Port. : 06 80 27 78 88
E-mail : delahoeche-sarl@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 8h à 12h



AGENCE DE CREIL

Z.A. DU RENOIR
60340 SAINT-LEU-D'ESSERENT

03.44.56.85.40
creil@eurovia.com

AUBERGE DU J'Y COURS

Restaurant / Salle de réception / Traiteur

466, avenue Philippe Courtial 60600 Agnetz

03 44 51 15 19 / 07 69 62 55 00

f Auberge du J'y Cours - Email : j-y-cours@orange.fr
Site Web : auberge-d-j-y-cours.webnode.fr

Taxi LC Service

Transports médicaux
conventionnés
CPAM
et particuliers

TAXIS LUDIVINE ET CÉDRIC
LC SERVICE

328 rue Bernard Laurent 60600 AGNETZ
lcservice@orange.fr 06.08.27.18.78

Boulangerie • Pâtisserie
Viennoserie • Pièce montée
Le Fournil d'Agnetz

Ouvert du jeudi au mardi de 6h à 19h / Fermé le mercredi

36, rue de l'Abbaye - Ronquerolles

60600 Agnetz

f 03 44 50 72 81



PASCAL MILLET

PHARMACIE DES 5 HAMEAUX

LOCATION - VENTE DE MATERIEL MÉDICAL
LIVRAISON À DOMICILE



16 rue de l'Abbaye Ronquerolles 60600 AGNETZ

03 44 50 38 08



Bulles d'Air services

PARTICULIERS OU PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE LA MAISON

REPASSAGE (COLLECTE ET LIVRAISON)

ENTRETIEN DES LOCAUX

ET PARTIES COMMUNES

60600 BREUIL LE VERT-TÉL. 06.63.43.64.85

www.bullesdair.fr



Intermarché HYPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

CLERMONT  leDRIVE 

Tél. : 03 44 68 23 23



Horaires

8h30 - 20h00

DU lundi au samedi

SANS INTERRUPTION

Le dimanche

de 9h à 12h30

PEINTURE • REVÊTEMENT • VITRERIE • ISOLATION • RÉNOVATION DE L'HABITAT

HUYGHE

Décor

11 RUE JEAN RIVAL - 60290 CAUFFRY
03 44 71 04 29 • huyghedecor@gmail.com



LE MOT DU MAIRE



“Une année s'en est allée ...

Une autre vient d'arriver !

Qu'elle soit pour vous tous, agnessoises et agnessois, douce et lumineuse.

Vous trouverez dans ce bulletin tout ce qui constitue la vie de notre cher village.

Et pour que l'année soit aussi poétique, j'ai de plus le plaisir d'entamer 2026 en partageant avec vous cette séduisante et bucolique description d'Agnetz qui figure dans un recueil de poèmes édité en juin dernier et écrit par un agnessois.

Stéphanie ANSART

Agnetz, mon village

« Petite cathédrale noyée dans la verdure
Maisons de pierre aux toits de tuiles, architecture
Surannée, chemins fleuris, ton passé perdure
Ton église haut perchée protège des hameaux
Parcours de sentiers et de tendres ruisseaux
À l'ombre d'arbres fiers où nichent mille oiseaux ».

(Extrait du recueil de « Poèmes, haïkus, billets d'humour »
de Gérard Laurent, éditions Maïa 2025)

Sommaire

- | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------------------|
| 02 | Finances communales | 16 | Écoles |
| 03 | Sécurité / Police rurale | 18 | Accueil de loisirs |
| 04 | Urbanisme | 19 | Environnement |
| 06 | Travaux 2025 | 22 | Fêtes et cérémonies |
| 08 | Chantiers 2026 | 23 | Communication : Intramuros |
| 09 | Bibliothèque | 24 | Agnetz en Histoire |
| 10 | Vie associative | 26 | Tribune |
| 12 | CCAS | 27 | Carnet de l'état civil |
| 14 | Plan d'Agnetz | 28 | Infos pratiques
et numéros utiles |

Bulletin municipal d'Agnetz
Edition 2026 – Département de l'Oise

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Directrice de la publication : Madame Stéphanie ANSART - Maire

Rédacteur : Kathia Delormel

Ont participé à ce numéro : les maires-adjoints, M. Dessaint, les directeurs d'écoles, l'Ilep

Droits réservés : logos Agnetz©S.Duserre ; couverture @kdelormel
ISSN : 2550-8326

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7
Allée des Informatiens - CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389 - Site Web : www.mediapluscom.fr
E-Mail : contact@mediapluscom.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication

Dépot légal : 2026



FINANCES COMMUNALES

Dans la lettre d'informations municipales d'avril 2025, nous vous indiquions les dépenses prévisionnelles pour l'année en cours qui s'élevaient alors à 4 871 848 €. Au 25 novembre dernier, date à laquelle a été prise la photo du compte financier unique, ci-dessous, la dépense s'élève à 3 901 008€, soit 20% en moins par rapport aux prévisions. Cette économie s'explique par la renonciation à la construction d'un 3^{ème} padel sur l'espace sportif Serradimigni et à l'achat d'un nouveau TBI (tableau blanc interactif) pour l'école du Parc, ainsi que par les investissements non réalisés dans les bâtiments publics en termes d'équipements. Enfin, le fait que les chiffres présentés ne correspondent pas à une année complète peut expliquer également cette baisse.



Dépenses 2025
3 901 008€

Bâtiments 33 539€

- Poursuite du Plan de sobriété énergétique (GTC) des bâtiments (remplacement chaudière à l'ancienne mairie et au presbytère)
- Acquisition et poses de stores limitant la chaleur à l'école maternelle

Environnement et cadre de vie 1 214 815€

- Entretien de la commune
- Propreté, espaces verts, fleurissement
- Sécurité publique
- Acquisition de matériels

Voirie et enfouissement des réseaux 770 205€

- Entretien régulier de la voirie communale
- Enfouissement des réseaux rue de Froissy (1^{ère} et 2^{ème} tranche, rue du cimetière)
- Requalification de la rue Dorée (1^{ère} phase) et de la rue du Pont de Terre

Charges et administration générale

1 129 632€
dont remboursement
de l'emprunt : 243 411€
(capital et intérêt)

Cette dépense regroupe l'ensemble des services fonctionnels de la mairie



Vie scolaire 440 110€

- Travaux d'entretien
- Délégation de service public : restauration scolaire, périscolaire, ...
- Dépenses de fonctionnement des 2 écoles incluant le personnel dédié (ATSEM) et les acquisitions de matériels

Vie associative, culture et sport 47 000€

- Subventions aux associations

Action sociale 36 942€

- Subvention au CCAS
- Manifestations diverses

Aménagements urbains 228 765€

- Travaux d'aménagement de voirie (rue Marcel Thomas, reprise des trottoirs rue de Froissy, VC n°3 d'Airion, sente impasse du Parc...)
- Vidéoprotection (renouvellement de 11 caméras)
- Acquisition et pose d'un columbarium
- Acquisition de panneaux de signalisation
- Études liées à l'aménagement sécuritaire
- Travaux de signalisation rue de l'Empire

« Tranquillité Absence » et « Tranquillité Séniors », des dispositifs en plein développement



Vous les avez sans doute déjà croisées dans les rues de la commune, aux abords des écoles ou en patrouille: **Mme Annie ULYSSE**, garde champêtre, et **Mme Orianne HEYRELLE**, ASVP, veillent chaque jour à votre sécurité.

Si leurs interventions s'effectuent encore majoritairement sur la voie publique, leurs missions les conduisent désormais plus fréquemment jusqu'à votre domicile. Cette évolution s'explique par le succès croissant des opérations « **Tranquillité Absence** », destinée à surveiller votre logement durant vos absences et « **Tranquillité Séniors** », qui vise à rompre l'isolement des agnellois(es) les plus vulnérables grâce à des visites régulières.

Les deux dispositifs, largement mis en avant par la municipalité en 2025, ont rencontré un réel succès:

- « **Tranquillité Absence** »: 40 ménages ont bénéficié du dispositif avec un pic durant la période estivale, ce qui est logique en raison des départs en vacances. Rappelons toutefois que ce service fonctionne toute l'année: chacun peut signaler une absence à tout moment auprès de la police rurale.

- « **Tranquillité Séniors** »: 27 foyers ont demandé à profiter de cet accompagnement. La fréquence des visites est adaptée au degré de vulnérabilité des bénéficiaires: certains reçoivent une visite chaque semaine, tandis que les plus autonomes voient un de nos agents, une fois par mois. Ces visites permettent également d'informer sur les mesures de prévention face aux risques exceptionnels (canicule, phénomènes climatiques violents, etc.) et, si nécessaire, d'apporter une assistance ponctuelle.

Ce service est jugé précieux par les principaux concernés comme par leurs familles, parfois éloignées, rassurées de savoir qu'un agent passe régulièrement pour veiller sur leur(s) parent(s).

Les dispositifs étant actifs toute l'année, vous pouvez en bénéficier à tout moment en remplissant un questionnaire disponible en mairie.

Contactez la police rurale de 8h30 à 19h du lundi au vendredi au **06 85 33 46 46**.



URBANISME

En matière d'urbanisme, Agnetz, notamment à travers la collaboration accrue avec la Communauté de Communes du Clermontois et le développement de l'activité économique locale, évolue tout en préservant son charme et son âme de village.

► L'essor de la zone artisanale

Une transformation significative a eu lieu dans la zone artisanale située derrière le magasin Aldi. Dans le cadre de son développement économique, la Communauté de Communes y détenait une réserve foncière. Elle a pris en charge l'aménagement de la zone et des réseaux, notamment la création d'une voie communautaire indispensable pour desservir les futurs occupants.

Cette initiative a permis l'implantation de plusieurs structures et entreprises variées, enrichissant l'offre de services et d'emplois sur le territoire, notamment **La Mission Locale pour l'Emploi, L'Unapei** (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), **une entreprise de plomberie/chauffage, une crèche privée, une salle de sport, un cabinet médical, un promoteur immobilier et une entreprise de maçonnerie**.



► Retour au naturel sur la zone AUh à Ronquerolles, rue du Pont de terre

Comme les habitants ont pu le constater, un changement est survenu sur la zone AUh (Zone À Urbaniser à vocation principale d'Habitat) de l'OAP (Orientation d'Aménagement Programmé) de la rue du Pont de Terre. Cette zone, qui avait été identifiée pour une urbanisation future avec un projet de lotissement, a été à nouveau cultivée au printemps dernier. Ce retour à une vocation agricole s'explique par l'expiration du permis d'aménager qui avait été accordé sur cette parcelle. Sans permis valide, le projet d'aménagement et le projet de construction établis avec le permis de construire ne peuvent alors être réalisés, et le terrain revient à son usage antérieur ou est temporairement entretenu de manière à maintenir le potentiel agronomique du sol. Cela illustre la réalité du droit de l'urbanisme et le caractère non définitif de certaines décisions de zonage.



Un PLUi-Habitat et Mobilité en cours d'élaboration

L'un des chantiers majeurs est l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité (PLUi-H-M)** au sein de la Communauté de Communes du Pays du Clermontois. Ce document d'urbanisme est essentiel, car il fixe les règles générales d'utilisation des sols pour l'ensemble des 18 communes membres, et se substituera aux anciens Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux.

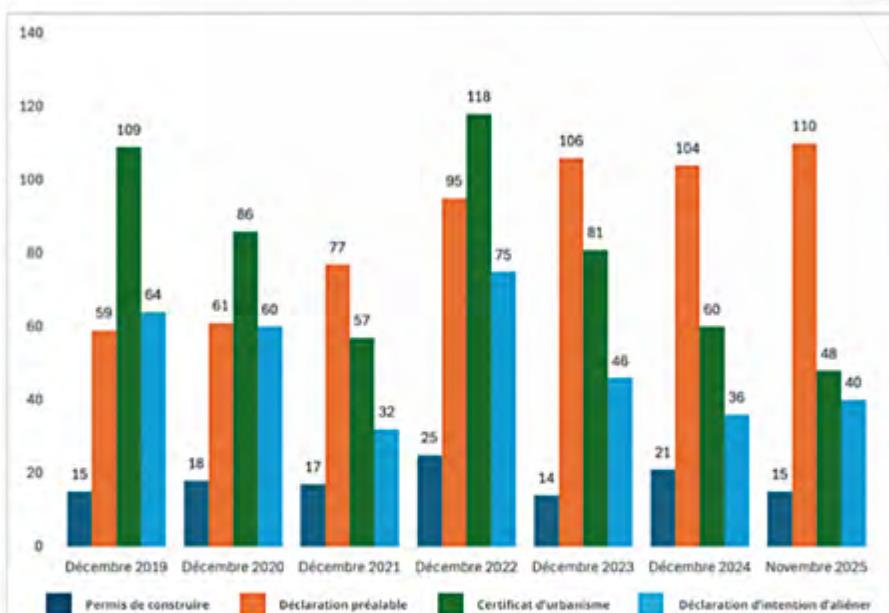
Ce PLUi-H-M est conçu pour encadrer le développement du territoire pour les années à venir, intégrant les enjeux liés à :

- **L'habitat** (nombre de logements, types, localisation).
- **La mobilité** (transports, liaisons douces).
- **Le développement économique, la protection de l'environnement, et la préservation du patrimoine.**

Cette démarche intercommunale permet d'avoir une vision globale et cohérente de préservation tout en assurant le développement contrôlé d'Agnetz et des communes avoisinantes.

À savoir

Synthèse des chiffres de l'urbanisme à Agnetz de décembre 2019 à novembre 2025.



Votre élue référente :

Claire JOLY CONDETTE

Maire-adjointe
à l'Urbanisme



TRAVAUX 2025



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS 2025

Une enveloppe de 1 234 547€ a été consacrée en 2025 à l'aménagement de la voirie, à la rénovation de nos bâtiments, à l'entretien des réseaux et aux études préalables. Ces chantiers représentent des investissements coûteux pour la municipalité mais néanmoins nécessaires pour valoriser votre cadre de vie.



➤ Travaux de requalification sur la 1^{ère} partie de la rue Dorée

La voie a été recalibrée dans la rue principale ainsi que dans l'impasse, et elle est passée en sens unique pour les véhicules motorisés allant de l'intersection rue Bernard Laurent à la rue du Pont Roy. Elle se qualifie désormais en «**zone dite de rencontre**», soit une voie de circulation partagée limitée à 20 km/h où le piéton est prioritaire sur le vélo et la voiture.

➤ Enfouissement des réseaux, rue de Froissy : 2^{ème} tranche

La partie concernée est celle située entre l'impasse du Poirier Mulot et la rue de l'Abbaye.

Les réseaux aériens, les lignes électrique et téléphonique et réseau d'éclairage public, ont été enterrés. De nouveaux candélabres ont été installés.



➤ Aménagements de la rue de l'Empire

Réalisation d'une trentaine de places créant un effet de chicanes empêchant la prise de vitesse excessive, abaissement de la vitesse à 30km/h, création d'un cheminement piéton balisé, suppression d'un STOP...

► Trottoirs rue de Froissy, côté réseaux

Les entrées de portail, de garage et de portillon ont été traitées en enrobé devant chaque habitation et les inter-distances, en sable stabilisé, ocre. L'aménagement des trottoirs opposés sera réalisé de la même façon en début d'année.



► Restauration du mur en pierre situé le long de la rue Amédée Bigand

Chantier d'insertion réalisé par l'Association Recherche Emploi Bury



► Le recours aux études avant travaux

La municipalité a lancé plusieurs études au cours de 2025, notamment sur l'aménagement des trottoirs, la sécurité routière, sur l'aménagement de la rue de l'Empire et du Pont de Terre. **Elles apportent des réponses sur les coûts à prévoir, permettent de vérifier les normes en vigueur et de définir des solutions viables et durables.**

► Aménagement d'une raquette, rue Marcel Thomas, autour du dernier bâtiment situé près du pôle santé



► Aménagement de la rue du Pont de terre

Réfection de l'enrobé, création de trottoirs, modification de l'éclairage public... ont été réalisés en novembre sur la partie allant de la rue des Pâtis au pont du ru, ainsi qu'une réorganisation de la signalétique sur toute la rue.

► Travaux dans les bâtiments communaux

- Installation de stores limitant la chaleur à l'école maternelle
- Gymnase du parc : création d'un regard dans les toilettes pour faciliter l'évacuation des eaux usées
- Changement de la chaudière au Presbytère et isolation du grenier



► Axe Ronquerolles / Airion

La voie a été réhabilitée sur 1 km (travaux menés en collaboration avec la commune d'Airion) en octobre dernier.



CE SUPPORT est une
réalisation
MEDIA PLUS
Communication

LEADER
en communication
institutionnelle

04 92 27 13 89 | contact@mediapluscom.fr



CHANTIERS 2026

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ET TRAVAUX : PRÉVISIONS 2026

➤ Renouvellement du réseau d'eau potable et réfection de la chaussée, rue Robert Weiss

Les travaux initialement prévus pour 2025 ont été reportés d'une année, en concertation avec la Communauté de communes du Clermontois. Cette dernière prendra en charge les travaux concernant le réseau d'eau potable, tandis que la commune financera les travaux de réfection de la chaussée en enrobé.



➤ Travaux de requalification de la rue Dorée et enfouissement des réseaux (de la porte de la SAR à la rue Bernard Laurent) : 2^{ème} tranche

Il ne s'agit pas seulement de requalifier la rue, comme c'était le cas pour la 1^{ère} partie réalisée en 2025. Il faut, ici, enterrer les réseaux et réaliser des aménagements spécifiques au niveau de la Brêche. Des travaux de dévoiement de la rivière seront en effet réalisés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brêche, en parallèle.

➤ Aménagement des trottoirs rue de Froissy

Dans la continuité de ce qui a été réalisé en novembre 2025, poursuite des aménagements sur le restant de la rue de Froissy des deux côtés jusqu'à l'école maternelle du petit Prince.



➤ Aménagement d'un nouveau columbarium au cimetière

Un nouveau columbarium, comprenant 18 cases pouvant accueillir chacune deux urnes, sera ajouté pour compléter l'infrastructure existante, qui compte actuellement 48 cases autonomes.

Votre élu référent:
Jean-Pierre ROUSSELLE

Maire-adjoint aux travaux



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'AGNETZ



Membre du réseau **La Butinière** depuis 2019, la bibliothèque d'Agnetz entame une nouvelle étape de son développement.

2025 : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

L'un des faits marquants de cette année est l'arrivée de **Camille DEBROE**, nouvelle bibliothécaire, qui succède à Marie-Claude Herbet, à qui nous souhaitons une bonne retraite.

Ses principaux défis :

1. **Accueillir, fidéliser et élargir le public**, tout en poursuivant la diversification des collections.

2. **Insuffler une nouvelle dynamique** pour attirer de nouveaux usagers.

3. **Faire de la bibliothèque un lieu convivial, vivant et intergénérationnel**.

Camille tient à rappeler que la bibliothèque est **ouverte à tous** ! L'offre y est riche et adaptée à tous les âges : romans, BD, albums jeunesse, revues... Les collections sont régulièrement renouvelées afin de satisfaire les attentes de chaque lecteur. Tout au long de l'année, Camille veillera à proposer un accueil personnalisé et à faire découvrir de nouvelles lectures à chacun.



LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

NOUVELLES ANIMATIONS:

• Lectures et musiques

Organisé en partenariat avec La Butinière et l'école de musique du Clermontois, cet évènement propose la lecture d'albums sélectionnés pour le **Prix Ficelle 2025**, accompagnée d'intermèdes musicaux joués par la classe d'éveil musical.

Rendez-vous le 24 juin dans la salle du Parc à Agnetz (après-midi).

• La fête du Prix Ficelle - 15^e anniversaire

Pour la première fois, la fête du prix Ficelle se déroulera à **Clermont**. Au programme: rencontres avec les auteurs, animations autour des albums jeunesse et découvertes en famille.

Rendez-vous le 13 juin à l'Hôtel de ville de Clermont.

Les projets à venir

- Nouvelles expositions thématiques, dans la continuité de l'exposition sur les contes montée en novembre dernier.
- Création d'un espace convivial, pour que chacun ait envie de prolonger sa visite à la bibliothèque.
- Consultation sur place des nouveautés sur le site internet de La Butinière <https://butiniere.pays-clermontois.fr/>
- Diversification des offres avec l'arrivée prochaine de jeux de société empruntables.

Les horaires de la bibliothèque :

- le samedi de 10h à 12h30
- le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30
- le mercredi de 14h à 18h30

Renseignements et réservation
au **03 44 78 37 72**

VIE ASSOCIATIVE



LETTER TO ASSOCIATIONS BY EMMANUEL BERNADICOU

C'est avec un grand plaisir et une réelle émotion que j'adresse, au nom de la municipalité, mes remerciements aux acteurs des associations. Je tenais à saluer et mettre à l'honneur celles et ceux qui chaque jour contribuent par leurs actions à faire battre le cœur de notre commune.

Nos associations (27 au total) sont bien plus que des structures administratives, elles sont le reflet de notre vitalité, de notre solidarité et de notre volonté de vivre ensemble. Elles créent des liens, elles rassemblent les générations, elles animent nos rues, nos salles des fêtes, nos stades, nos places de village.

Je sais combien votre engagement est exigeant. Être bénévole, c'est donner de son temps au détriment du sien. C'est s'investir sans compter, parfois dans l'ombre, sans chercher la reconnaissance et pourtant, sans vos initiatives, sans votre passion, notre village n'aurait pas la même âme. Vous faites vivre nos traditions décennales pourtant bien malmenées à notre époque, vous soutenez nos jeunes, vous accombez nos aînés, vous apportez de la joie et de la cohésion à chacun de nos événements.

Je salue également la qualité des échanges entre les associations et la municipalité. C'est ensemble dans un esprit de dialogue et de confiance que nous parvenons à construire des projets qui profitent à tous. Cette coopération et cette écoute mutuelle sont la clé de notre réussite collective.

► FOCUS sur le comité des fêtes : des années 70 à maintenant

Le comité des fêtes d'Agnetz, première version, a été créé à la fin des années soixante par M. SAUVAIRE, époux de l'institutrice du village et par M. BADIN.

Dans les années 70, l'équipe prend de l'ampleur avec l'arrivée de M. Raymond LOCQUE et de M. Jean-Pierre BOIX qui à tour de rôle, occupent le poste de Président. Ils sont accompagnés d'une équipe composée de M. A. DAMY, Mmes O. MARECHAL, G. BERNADICOU, N. BOIX. Ensemble, ils organisent la fête foraine de Boulincourt avec défilé de chars fleuris, fanfare, majorettes, buvette et bal du samedi soir. À l'époque, les festivités se tenaient sur la place des déportés et rue Henri Lambert. C'est à cette même période que le comité des fêtes propose le Noël des enfants. Une quarantaine de petits agnessois âgés de 4 à 12 ans se retrouvaient à l'école de Boulincourt autour d'une animation (projection de film par exemple), puis venaient la remise de chocolats et l'arrivée du Père Noël avec sa hotte pleine de cadeaux.



Sur le char,
le jeune Manu
Bernadicou et
Mme Josianne
LOCQUE



Dans les années 80, avec le déplacement de la fête foraine dite de Boulincourt sur le site de la Solderie à Gicourt, aujourd'hui devenue salle Sainte Agnès, une version 2 du Comité des fêtes voit le jour. À sa tête, M. Michel BREDECHE, dont la gentillesse et la simplicité sont encore dans la mémoire des plus anciens. Puis est venu le temps des premières brocantes sous la présidence de M. Michel PAUCELLIER. Il laissera ensuite sa place à M. Jean-Luc ROBERT (notre actuel boulanger), qui lui-même la laissera à son père, M. Clet ROBERT, personnalité bien trempée, auquel succéda M. Bruno EVRARD, aujourd'hui adjoint au maire.

Par la suite, une nouvelle équipe est constituée, enfin presque! Mme Marie-Françoise MARESCHAL, présente depuis les années 70, conserve sa place au sein du bureau et notons qu'elle en est toujours membre aujourd'hui (petite parenthèse pour la remercier de son engagement sincère et dévoué). De

nouvelles animations se mettent en place: maisons fleuries, façades «décors de Noël», brocantes de Pâques et de la Pentecôte, fête foraine, Arbre de Noël... sans compter les collaborations avec la municipalité sur différents évènements comme les feux de la Saint Jean et le marché des terroirs où le comité des fêtes gère la buvette et la petite restauration.

En 2016, retour de Michel PAUCELLIER à la présidence. Il sera remplacé ensuite par M. François MOREIRA, autre personnalité aguerrie qui apporta son expérience en maintenant les manifestations et en gérant la bonne organisation des Jeux Inter villages à Agnetz en 2024.

En 2025, des élections pour renouveler le bureau sont organisées. M. Nicolas AUBERT, candidat pour reprendre le flambeau de la présidence du comité des fêtes est élu. Ses premières actions démontrent une volonté de poursuivre l'existant et d'apporter un nouvel essor.



RETROUVEZ L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS 2026
ENCARTÉ DANS CE BULLETIN.

Votre élu référent:
Emmanuel BERNADICOU
Maire-adjoint aux
associations,
à la jeunesse et à
l'environnement





AGNETZ ESTIVAL : LE FESTIVAL DE TOUTES LES AUDACES !

- Des animations pour tisser du lien et cultiver la solidarité durant la période des grands départs en vacances alors que la commune se vide.
 - L'engagement et l'envie de partage de ceux qui restent.
 - Une manifestation portée par le bénévolat et un coût résiduel au plus bas pour ne pas impacter le budget de l'aide sociale, tout en luttant contre l'isolement.

L'édition 2025 n'a pas failli ! Tout comme le concept, « audacieux », le programme proposé du 6 au 10 août était « haute couture » : concert, théâtre, randonnée, repas à thème, défilé de mode, marché nocturne, initiation roller, pétanque..., chacun y a trouvé son plaisir.



► Toujours des moments conviviaux et des services pour nos aînés

Le repas des aînés

Le 23 mars 2025, 154 convives ont été accueillis au Clermotel par le Centre Communal d'Action Sociale d'Agnetz.



La remise des étrennes

119 personnes seules et 110 couples de 69 ans et plus se sont vus remettre des chèques cadeaux en 2025.



► Le service d'accompagnement en courses pour les séniors

Le CCAS d'Agnetz a renouvelé la convention avec l'association « **Esprit Shaoyin** » relative à la fourniture d'un service d'accompagnement en courses à l'hypermarché le plus proche ou vers un professionnel de santé. **Celui-ci est proposé tous les 15 jours, les jeudis de chaque mois, de 9h à 17h30** sauf motif impérieux. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, non véhiculées.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire au moins 48h avant le jeudi prévu, auprès de l'association Esprit Shaoyin au 06 42 96 41 41. Le tarif est de 2€ pour le transport aller/retour.



► Une nouvelle action solidaire

Opération « vacances pour tous »

Dans le cadre de sa politique sociale, le CCAS a permis à une trentaine d'agnessois de passer une journée en Baie de Somme, au Crotoy, le 20 août dernier, en bénéficiant d'un transport aller/retour en autocar pour seulement 5 euros/personne. Une journée organisée avec le concours des membres de la Joie de vivre. Merci pour leur collaboration !



RAPPEL

Accompagnement « logement »

Le marché du logement social dans le Clermontois, et notamment à Agnetz, est en tension, avec plus de demandes que d'offres disponibles. Malgré cela, la mairie reste pleinement engagée pour soutenir les demandeurs en facilitant leurs démarches. En tant que guichet enregistreur, la mairie vous permet, sur rendez-vous, d'enregistrer votre demande, d'obtenir un numéro d'enregistrement unique et de mettre à jour ou de renouveler votre dossier.

Votre élue référente :

Elisa LIVETY

Maire-adjointe en charge des affaires sociales

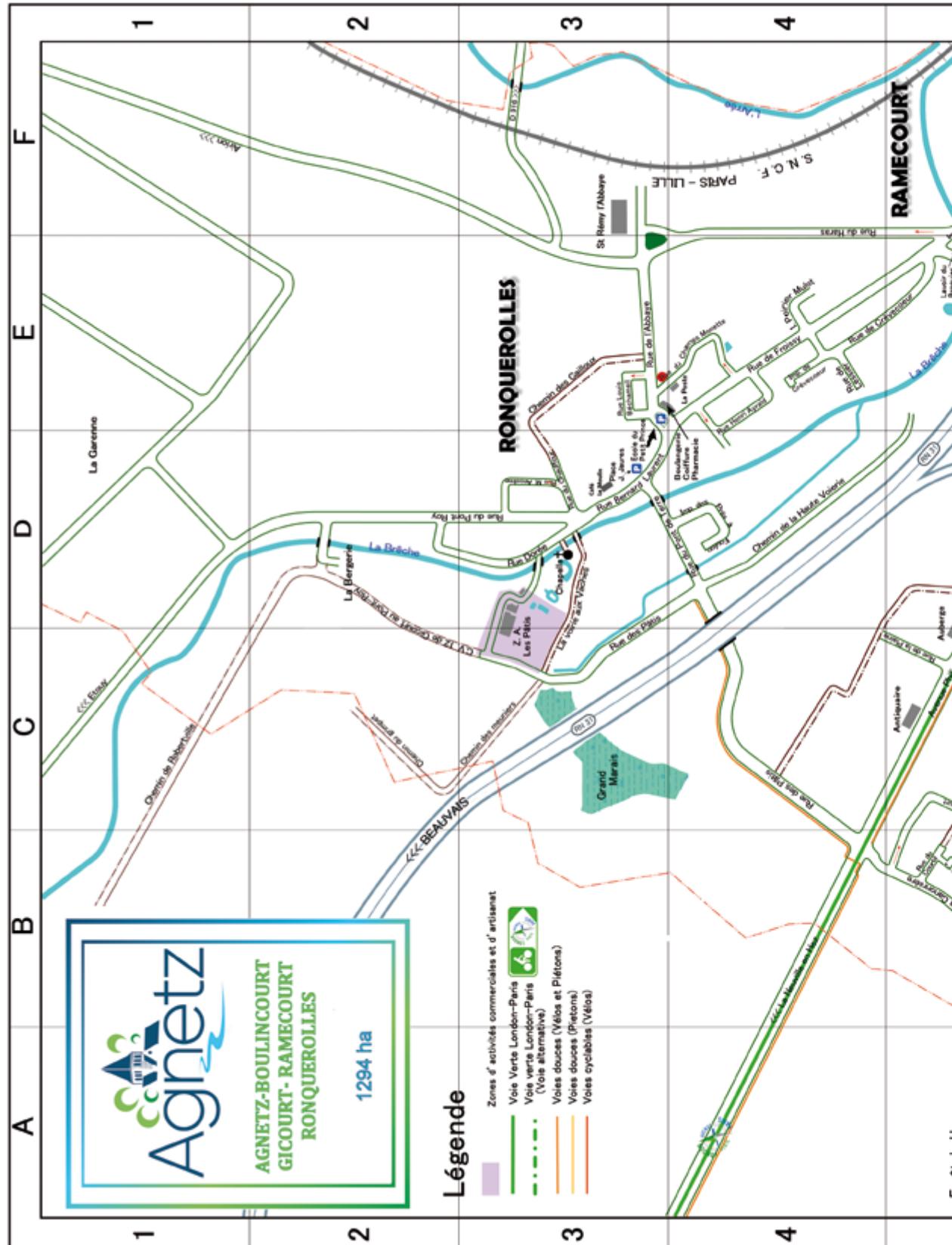


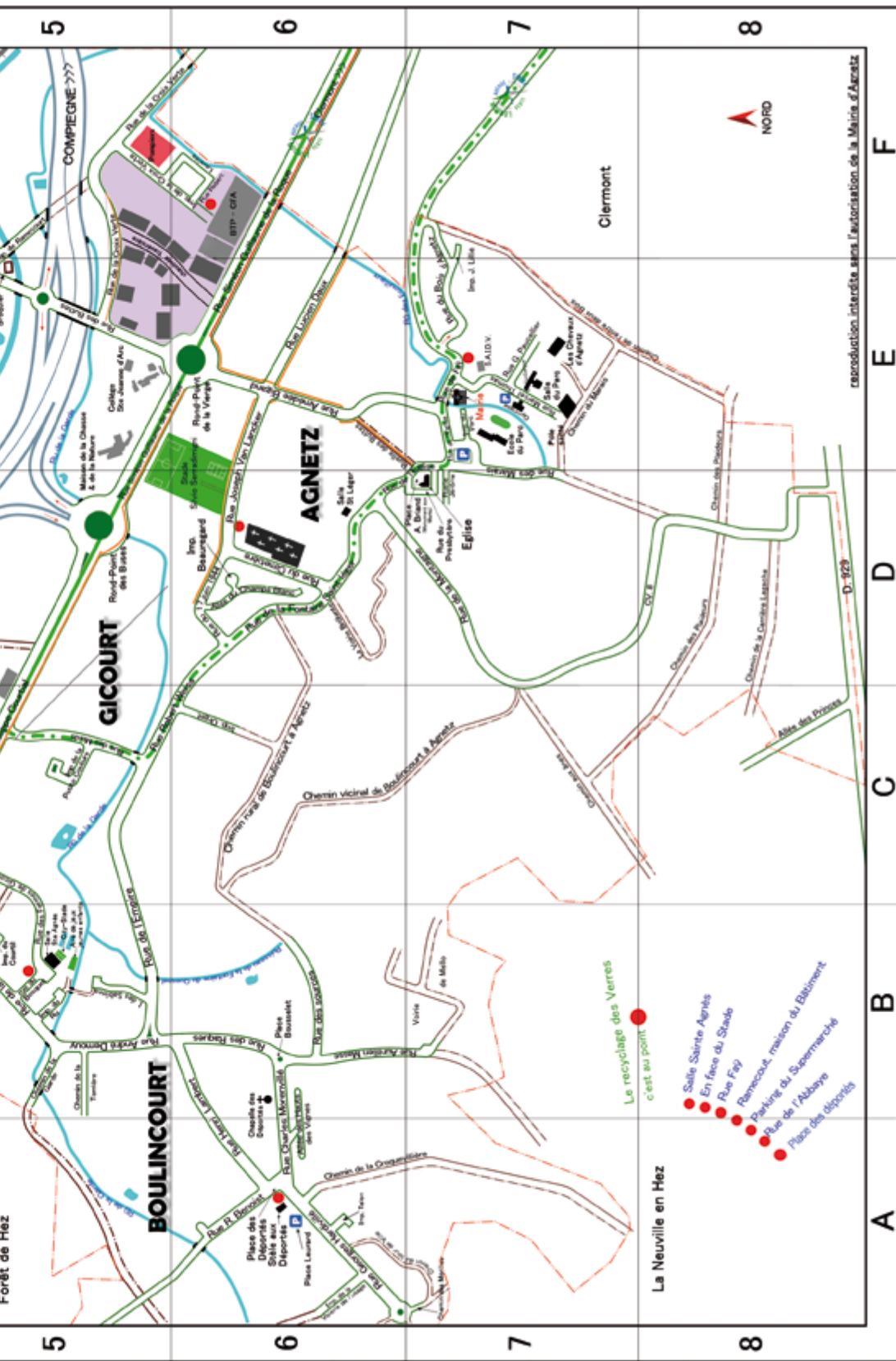
PLAN DE LA COMMUNE



Index des rues

17 juin 1944 (rue du)	D6
Abbaye (rue de l')	E3
Anes (chemin aux)	C7
Anselme (rue Marceau)	D3
Ayrald (rue Henri)	E4
Beauregard (impasse)	D6
Béchameil (rue Louis)	E3
Benoist (rue Raymond)	A6
Bigand (rue Amédée)	E6
Bois d'Agnetz (rue du)	E7
Bosquet (rue du)	B5
Boulincourt-Agnetz (chemin de)	C6
Boulincourt-Agnetz (CV14 de)	C6/7
Buttes (ruelle des)	E6
Buttes (rue des)	E5
Cailloux (chemin des)	E3
Canonnière (rue de la)	B5
Carrefour de la Vierge...	E6
Carrefour des Buses...	D5
Carrière Lagache (chemin de la)	D8
Champ blanc (allée du)	D6
Chaufour (rue du)	D3
Chemin vicinal n° 8	D7/8
Cimetière (rue du)	D6
Courtil (avenue Philippe)	C/D5
Courtil (impasse du)	B5
Courtil (rue du)	B5
Crèvecœur (rue de)	E4/5
Croix verte (impasse de la)	F5/6
Croix verte (rue de la)	F5
Croquevillière (chemin de la)	A6/7
Daux (rue Lucien)	E6
Demouy (rue André)	B5
Dorée (rue)	D3
Eglise (rue de l')	E7
Empire (rue de l')	B/C5
Etang de Crécy (rue des)	F3
Faÿ (rue de)	E7
Fermes de Gicourt (rue des)	C5
Fontaine St. Léger (rue de la)	D6
Froissy (rue de)	E4
Garde (chemin de la)	B5
Garenne (chemin privé de la)	D1
Grimpet (chemin du)	C2
Haras (rue du)	F4
Hardivillée (rue Georges)	A6
Haut des vignes (allée du)	A6
Haute-Voie (chemin de la)	D4
Haut-Voie (rue de la)	D4





Jaures (place Jean)	D3	A6	F6	E7	D6	E7
Jérôme (rueelle)	D7	A/B6				
Lambert (rue Henri)	D3					
Laurent (rue Bernard)	D3					
Lavallée (rue Robert)	F6					
Lessier (rue de)	E4					
Lilié (impasse Joseph)	F7					
Marais (chemin du)	E7					
Marais (rue des)	E7					
Masse (rue Aurélien)	B6					
Meuniers (chemin des)	C3					
Monette (rue du champ)	E4					
Montagne (rue de la)	D7					
Morenvillé (rue Charles)	A/B6					
Morilles (chemin des)	A7					
Moulin de la Brèche (ch.privé du)	D4					
Muids (rue des)	C5					
Orget (impasse)	C6					
Parc (impasse du)	E7					
Passage piétons sous RN 31	F5					
Pâtis (rue des)	C3/4					
Paucellier (rue Gaston)	E7					
Petite couture (Imp. de la)	C5					
Place Aristide Briand	D7					
Place Bousselet	B6					
Place des Déportés	A6					
Plaideurs (chemin des)	D8					
Plaine (rue de la)	C5					
Poirier Mulot (impasse du)	E4					
Pont de terre (rue du)	D4					
Pont Roy (rue du)	D2/3					
Prés à Foulon (rue des)	D4					
Présbytère (ruelle du)	D7					
Ramecourt (impasse de)	F5					
Râques (rue des)	B6					
Robertville (chemin de)	C1					
Roque (rue Siméon G. de la)	E5/6					
Rû (impasse du)	B5					
Sablons (impasse des)	B5					
Sources (rue des)	B6					
Tallon (impasse)	A6					
Terrière (chemin de la)	B5					
Thomas (rue Marcel)	E7					
Tour de ville (chemin du)	A6/7					
Traversière (chaussée)	E6/5/F5					
Van Lancker (rue Joseph)	D/E6					
Voirie aux vaches (chemin de la)	D3/4					
Voirie brûlante (chemin de la)	D6					
Voirie de l'entre deux bois (ch.de la)	E7					
Voirie de l'usage (chemin de la)	A6					
Voirie de Mello (chemin de la)	B7					
Weiss (rue Robert)	C5/C6/D6					

Index des lieux-dits, monuments, services et associations

Cimetière	F6	Les Sables de Ramecourt	E/F/5,6
Collège Sainte Jeanne d'Arc	E7	Mairie	E7
École élémentaire du Parc	E7	Maison de la Chasse & de la Nature	E5
École maternelle du Petit Prince	D3	CFA	F5
Église (XIII ^e , XIV ^e et XV ^e siècles)	D7	Monument aux Morts	D6
Gymnase municipal	E7	Pompiers	A6
La Garenne (ferme)	D1	Poste (la)	E5
Chapelle des Déportés	B6	SAIDV	E4
Les Chevaux d'Agnetz	E7	Salle des fêtes du Parc	E7
L'abbaye		Salle du Broquier	E7

DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS : ÉCOLES



ÉCOLE DU PETIT PRINCE



➤ L'équipe d'ATSEM

Les enseignantes sont soutenues par les ATSEM: Mme Marie-Josée Reggiani, Mme Mélissa Langlois, Mme Stéphanie Becquet, Mme Sylvie Vavasseur et Mme Johanna Mathys.

Pour cette nouvelle année, l'équipe a le plaisir de voir revenir après plusieurs mois d'absence, Mme Marie-Josée Reggiani, ATSEM depuis de nombreuses années dans l'école.

➤ L'équipe pédagogique

Elle est composée de 5 enseignantes : Mme Levêque, classe de grande section ; Mme Bonningue, classe de moyenne section/grande section ; Mme Ferrand (nouvellement arrivée), classe de petite section/moyenne section ; Mmes Lemaire et Caumartin, classe de petite section.



DES PROJETS PÉDAGOGIQUES VARIÉS POUR 2025/2026

- Voyage dans le temps
- Drôles de personnages
- Animaux
- Nouveaux spectacles

Votre élue référente :
Audrey BEAUFILS

Maire-adjointe
aux affaires scolaires,
périscolaires et
extrascolaires



ÉCOLE DU PARC



➤ Rétrospective année scolaire 2024/2025

Théâtre, musique, littérature, sport, langues vivantes, jardinage... le programme a été riche :

- Initiation à la musique avec l'école de musique de Clermont
- Apprentissage de la natation à la piscine de Fitz-James
- Journée déguisée sur le thème de la nature
- Savoir rouler à vélo avec l'association Avenir cycliste du clermontois
- Journée liaison grande section de maternelle et CP avec visite de l'école du Parc pour les petits
- Visite du collège Fernel pour les CM2
- Projet en anglais : correspondance avec des collégiens et un professeur du collège pour la classe de CM2 de Mme Badeau
- Création d'un jardin dans la cour de l'école (plantations de bulbes et plantes)
- Visite du ZOO d'Amiens pour la classe de Mme Badeau, le 16 juin
- Projet théâtre avec Mme Buvry : mise en scène d'une pièce de théâtre et projet autour du thème de la mer avec l'aide de l'intervenant musique, le 19 juin,
- Spectacle en lien avec le projet nature, thème phare de l'année
- Création d'un logo de l'école avec intervention d'un graphiste

PROJETS ET ACTIONS PÉDAGOGIQUES 2025/2026

- Reconduction de l'intervention de l'école de musique.
 - Suite projet jardinage
 - Mise en place de nouveaux projets avec la bibliothèque.
 - Piscine pour toutes les classes
 - Reconduction du projet « Savoir rouler à vélo »
- Et plein d'autres projets encore en construction !



➤ **Bienvenue à
M. Alexis BLEUSEZ,
nouveau directeur !**

Arrivant de l'école de Liancourt où il avait la charge d'une classe de CE1, M. Bleusez a pris la Direction de l'école du Parc à la rentrée de septembre. Il a pour objectif de s'insérer dans l'équipe et de rester dans la durée. En plus de la Direction de l'école, il enseigne auprès d'élèves de CP-CE1, en partage avec M. GRUNEWALD, présent le lundi et quelques vendredis.



De gauche à droite : Mme Magnier, Mme Badeau, Mme Lefèvre, M. Bleusez, Mme Buvry, Mme Marty et Mme Jennifer Drugeon (AESH*).

(*) Accompagnement d'élèves en situation de handicap



DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS : ACCUEIL DE LOISIRS



« AGNETZ FAIT SON CINÉMA », GRAND THÈME DE L'ANNÉE 2026

L'équipe d'animation a décidé de travailler sur un projet autour du « cinéma ». Ce thème permet aux enfants de découvrir le cinéma sous toutes ses formes et donc d'explorer les métiers du 7^{ème} art qui fait partie intégrante de nos vies.

Rétrospective sur 2025 !

➤ Des sorties pédagogiques

- Pour le groupe des maternelles:** visites des écuries du Val d'Arré, du parc de Samara, sortie à la plage à Fort Mahon et des rencontres en inter centres.
- Pour le groupe des élémentaires:** sorties à la patinoire de Beauvais, au parc des Félin, au grand Rex à Paris, au parc Cariwood, à Fort Mahon et à La Mer de sables ...
- Pour le groupe des adolescents:** des soirées jeux de société, Just dance, laser Game, plage à Fort Mahon.



➤ Des soirées « évènements » au périscolaire soir et des soirées « famille »

Pour les maternelles: In Ze boite, Homme mystère, Fête foraine, Jeu de l'oie.

Pour les élémentaires: Bataille Navale, Zagamor, Péri Boyard, bal des CM2.

Pour les familles: Jeu du Cluedo, Casino.



➤ Des séjours pour les ados et les élémentaires

Direction Taillevalle en Normandie pour les élémentaires et les Vosges pour les ados. Un séjour vélo a également été proposé.



➤ Un été sur le thème : « En route pour l'aventure »

L'occasion de stimuler la curiosité et l'imagination des enfants en proposant des activités liées à la découverte, aux défis, à l'exploration» (ex: création de totem, carte aux trésors, boussoles, jumelles...).

LUTTE ET PRÉVENTION CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Présent en France depuis plus de vingt ans, le frelon asiatique que l'on différencie du frelon européen grâce à ses pattes jaunes et sa petite taille (2 à 3 cm), est une menace sérieuse pour la santé publique, la biodiversité et la filière apicole. Si l'Etat a voté une loi en mars 2025 pour renforcer les efforts de lutte contre cet envahisseur, responsable de 20% de la mortalité des abeilles domestiques, **contrôler sa prolifération par la prévention est devenu l'affaire de chacun.**



Quid des actions que vous pouvez mener de chez vous



Installer des pièges... mais de manière raisonnée

- Piéger sélectivement:** Il faut en effet éviter la capture des polliniseurs comme les abeilles, les papillons ou autres insectes utiles.

Exemples*: le piège-bouteille avec entrée calibrée (7-8 mm), le piège commercialisé homologué et limitant la capture d'insectes non ciblés, le piège à fond plat avec appâts sucrés (sirop de sucre ou bière) pour attirer les reines fondatrices.

- Piéger uniquement aux périodes efficaces**, principalement:

- Au printemps (mars / avril): pour capturer des reines fondatrices qui sortent d'hibernation
- À l'automne (sept / octobre): pour limiter la propagation des nids et capturer les derniers adultes avant l'hiver.

Nota: il n'est pas recommandé de piéger en été sauf nécessité locale, car c'est la période la plus risquée pour les captures accidentnelles d'espèces utiles.

- Piéger au bon endroit:** placer les pièges près des zones à risque, comme les ruches mais aussi dans des zones moins polluées par d'autres espèces.

- Vérifier et vider régulièrement les pièges**, tous les 2 à 3 jours.

Surveiller et observer pour éliminer les nids, tôt

- Autour des ruches, dans les arbres... il faut garder l'œil ouvert!** Lorsqu'un nid est identifié, il doit être détruit rapidement par un professionnel car s'il ne l'est pas, cela entraîne la création d'autres nids l'année d'après grâce aux reines fondatrices qui survivent jusqu'au printemps. Il est donc primordial de les supprimer rapidement.

Signaler le nid à la mairie via INTRAMUROS (rubrique signalement, catégorie «nid de frelons»)

- S'il est situé sur la voie publique** (autour d'une école, dans un parc, au bord d'une route communale...), la commune se chargera de faire intervenir les pompiers ou un professionnel.

- S'il est chez vous ou sur un terrain privé**, signalez-le également à la mairie via INTRAMUROS

La mairie fera intervenir l'entreprise avec laquelle elle a conventionné et participera au coût d'élimination du nid de frelons asiatiques à hauteur de 80%.

Protéger votre environnement immédiat pour limiter les ressources accessibles au frelon et décourager son installation

- Réduire les sources de nourriture:** pas de fruits pourris au sol, couvercles fermés sur les composts, nourrisseurs d'animaux domestiques non accessibles.

- Éviter l'eau stagnante**, que les frelons peuvent rechercher par forte chaleur.

(*): sources: Loi n° 2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole

UNE NOUVELLE PEUPLERAIE À GICOURT

Il existait déjà une peupleraie sur le lieu-dit **Le Marais** à Gicourt. Plantée il y a plus de trente ans, celle-ci a fait l'objet d'un affouage au cours des trois dernières années: abattage, nettoyage et remise en état du terrain.

Sur les conseils d'un forestier, une partie des arbres a pu être commercialisée, tandis que le reste, appelé «rejet» (têtes d'arbres, grumes, etc.), a été transformé en copeaux de bois.

En février 2026, ce site de 2,80 ha accueillera une nouvelle plantation de 400 peupliers, assurant ainsi la continuité du peuplement forestier du *Marais* à Gicourt, sur 20 ans.



Pourquoi planter des peupliers ?

Outre son intérêt financier car elle assure un revenu pour son propriétaire, ici, la commune, le peuplier a un intérêt environnemental :

Il peut être valorisé localement : le bois peut être vendu ou transformé sur place, ce qui soutient l'économie locale.

Il protège les sols en limitant l'érosion et en stabilisant les terrains humides.

Il joue un rôle écologique car il absorbe du CO₂ et favorise la biodiversité en accueillant de nombreux oiseaux et insectes.

Il est utilisé pour fabriquer du papier, des meubles, des emballages ou encore du contreplaqué. **Il peut se substituer à d'autres matériaux et en particulier à ceux issus de la pétrochimie comme les plastiques.**



► Le saviez-vous !

- Le pollen du peuplier n'est pas allergisant. Le risque potentiel est classé au plus bas: «faible à négligeable». On confond souvent le pollen avec le «coton», pas du tout allergisant mais que l'on voit voler au moment où les pollens de graminées sont nombreux.
- Une peupleraie ne consomme pas plus d'eau qu'une prairie ou qu'une forêt de chêne.
- La surface de la peupleraie française se réduit depuis plus de 20 ans.

VOIES COMMUNALES, CHEMINS RURAUX OU CHEMINS D'EXPLOITATIONS: QUELLES DIFFÉRENCES?

Une commune comporte un certain nombre de voies de passage et d'accès. Si certaines sont soumises à une obligation d'entretien de la part de la commune, d'autres en revanche y échappent. Comment les distinguer?

- Les voies communales sont des voies publiques appartenant à la commune et destinées à la circulation de tous. Elles font partie du domaine public communal et leur entretien est entièrement assuré par la mairie. Elles sont par nature imprescriptibles. Pour les céder, il faut procéder au préalable à leur déclassement.
- Les chemins ruraux, eux, appartiennent également à la commune mais font partie de son domaine privé. Ils servent surtout à desservir les parcelles agricoles ou naturelles. Leur usage est en principe ouvert au public, mais la commune n'a pas d'obligation à réaliser leur entretien. Celui-ci peut être partagé avec les riverains ou les usagers.
- Les chemins d'exploitations ont un statut entièrement privé. Ils servent à la communication entre différentes parcelles agricoles ou forestières et leur usage est réservé aux propriétaires ou exploitants concernés. Leur entretien peut être assuré par les propriétaires ou les riverains. Ils peuvent être ouverts à l'usage du public.

Une étude sera menée prochainement par l'association « Chemins ruraux des Hauts-de-France » pour déterminer la localisation de tous les chemins ruraux, retracer le maillage du territoire et définir les projets ou interventions possibles pour la commune.



Chemin rural dit des vignes
à Boulincourt



Voie communale dite de la Montagne
à Agnetz



Ancien chemin d'exploitation
à Boulincourt



Chemin rural dit des Cailloux
à Ronquerolles

Votre élu référent:
Emmanuel BERNADICOU
Maire-adjoint aux
associations,
à la jeunesse et à
l'environnement



FÊTES ET CÉRÉMONIES

ENTHOUSIASME ET RENOUVEAU À CHAQUE ÉVÈNEMENT



Au cours de l'année 2025, la commission Fêtes et Cérémonies, fidèle aux traditions locales, a su orchestrer les temps forts qui rythment la vie communale tout en apportant une touche d'enthousiasme et de renouveau à chaque évènement.

- **Les vœux du Maire, moment symbolique du début de l'année**, ont permis de rassembler habitants, élus et partenaires de la commune pour un temps d'échanges, de bilan et de perspectives, marqué par la convivialité et la proximité.
- **Les feux de la Saint-Jean**, moment emblématique de la saison estivale avec son spectacle, sa retraite

aux flambeaux, son bal et son feu d'artifice, ont enregistré une fréquentation record. Cette soirée tant attendue a rassemblé toutes les générations autour d'une ambiance conviviale et festive.

- **Le marché fermier et artisanal**, fin septembre, a réuni près d'une **trentaine d'exposants**. Ambiance champêtre assurée avec les tours

de poneys, d'ânes et de tracteur... pour les enfants.

La commission a assuré également l'organisation et la coordination des cérémonies patriotiques des 11 novembre, 8 mai, 17 juin et 14 juillet. Des moments essentiels, porteurs de mémoire et de recueillement, auxquels la population reste fidèlement attachée.

► Un soutien constant aux manifestations locales

En plus de ses propres évènements, la commission Fêtes et Cérémonies a collaboré activement avec les associations communales et notamment avec **l'AIPEAH** pour la bourse aux jouets, avec le **comité des Fêtes** pour l'organisation de la **brocante de la Pentecôte**, de l'**arbre de Noël**, du **marché de Noël**, et bien d'autres manifestations qui font la richesse de la vie locale.

Grâce à l'implication des bénévoles, des élus et des partenaires locaux, l'année aura été marquée par une succession d'évènements fédérateurs contribuant au lien social, au rayonnement de la commune et au plaisir de se retrouver.

Votre élu référent:

Bruno EVRARD

Maire-adjoint aux fêtes et cérémonies et au patrimoine bâti



INTRAMUROS

Lancée en mars 2025 à Agnetz, l'application participative, Intramuros, est devenue en quelques mois votre source d'informations essentielle pour rester connectés à votre commune :

- actualités communales,
- agenda,
- alertes (travaux, météo, animal perdu...),
- services classiques, contributifs et interactifs, notamment avec la possibilité de faire un signalement en cas d'incident sur la voirie, de perte d'un animal, de dépôt sauvage...

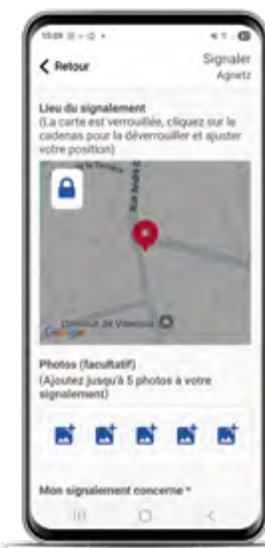
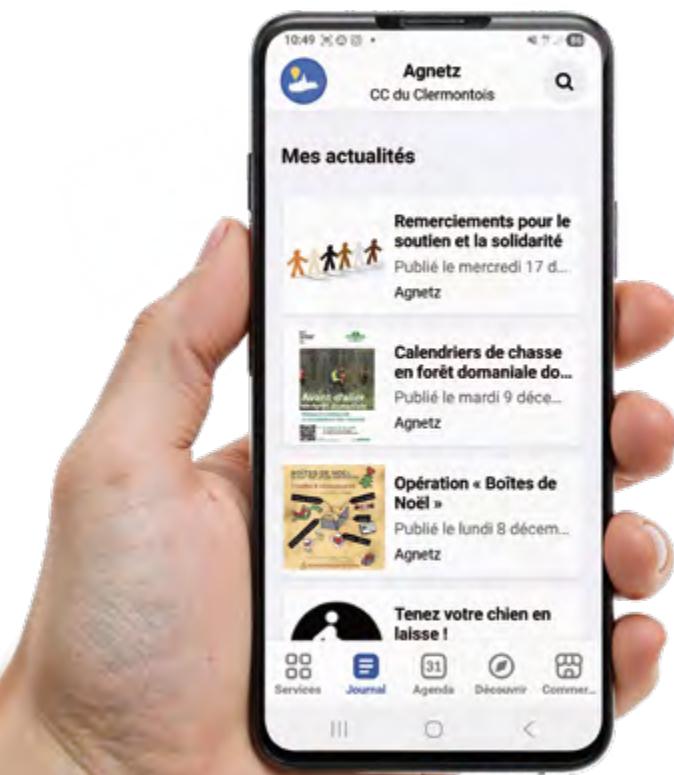
Vous êtes déjà plus de 1040 habitants à avoir téléchargé l'application sur votre smartphone, soit plus d'un tiers de la population, en nombre d'habitants et presque 8 foyers sur 10. Un résultat très encourageant quand on sait que la moyenne nationale est de 25%.

La municipalité encourage les habitants qui ne l'ont pas encore fait, à télécharger l'application sur leur portable. La démarche est simple, gratuite et sans identifiant ni mot de passe. Scannez le QR code ci-contre et lancez l'application !

L'avoir, c'est ne rien manquer de l'info agnessoise au quotidien, c'est également devenir un relais sur le terrain grâce à la rubrique « signalement ».

Vous avez dorénavant tous les outils pour être INFORMÉS et même ALERTÉS en cas de problème dans la commune.

**Téléchargez vite
Intramuros !**



AGNETZ EN HISTOIRE

RUE DES MUIDS, AUTREFOIS RUE D'ENFER

André Dessaïnt



Pendant tout le Moyen Âge, et même un peu après, le nom des rues sera donné par les usagers qui créent progressivement leur système de voiries. Ainsi, quand ils emprunteront régulièrement une rue pour se rendre à l'église, cette rue prendra le nom de rue de l'Église. Quand une voie présentera un caractère bien particulier, un nom lui sera donné pour rappeler cette particularité. C'est le cas pour Agnetz, hameau de Gicourt précisément, de la rue d'Enfer, plus connue aujourd'hui sous le nom de rue des Muids.

Voici son histoire :

Il y avait dans cette rue un atelier de tonnellerie encore en activité au 19^e siècle (A.D.O. États nominatifs de la commune d'Agnetz). Et quand on sait comment se fabrique un tonneau, on comprend ce que ressentaient les villageois qui passaient près de l'atelier.

Pour fabriquer un tonneau, on commence par l'assemblage, avec des cercles métalliques, des lattes de bois appelées douelles. Pour ce faire, le tonnelier positionne 25 à 30 douelles dans un ou plusieurs cercles métalliques, formant ainsi la base du futur tonneau. L'ensemble se présente sous la forme d'un tronc de cône ouvert qui, vu du dessus, ressemble à une rose, d'où le nom de montage en rose qui est donné à cette étape.

Pour refermer la carcasse du fût et obtenir sa forme galbée, on passe au cintrage. Le bas du tonneau est chauffé à l'aide d'un brasero alimenté par des chutes de bois (photo 1). Cette chauffe assouplit progressivement les fibres du bois, le rendant ainsi malléable.

Lorsque le bois est suffisamment souple, le tonnelier passe au fermage. Pour cela, il utilise un câble relié à une vis de serrage. Dispositif, qui lui permet de resserrer progressivement les douelles, fermant le fût d'une façon uniforme (photo 2).



Une fois le fût cintré et sa forme stabilisée, le tonnelier passe à l'étape du brûlage, opération très importante et très spectaculaire qui dure entre 45 et 90 minutes et qui a pour but de renforcer la solidité du fût, de diminuer la quantité de tanins du bois et de jouer sur les arômes qu'apportera le fût au vin (photos 3 et 4).



3



4

Il ne reste plus, ensuite, qu'à fermer les extrémités en posant des fonds et à positionner un cerclage final, en retirant les cercles provisoires et en les remplaçant par des cercles définitifs qui peuvent être métalliques mais aussi en bois (photo 5).

Comme on peut se l'imaginer, au vu des photos de l'étape du brûlage qui illustrent notre article, les flammes intenses qui sortaient des barriques en construction évoquaient aux passants les illustrations de l'Enfer qui, de tout temps, sont celles d'un grand feu destiné au supplice des damnés (photo 6). Et donc à cette rue qui leur offrait un tel spectacle et une telle sensation, le nom de rue d'Enfer fut donné.



5



6

À une date que nous ne connaissons pas mais qui doit se situer vers les années 1980, sous la mandature de Monsieur Béraud, cette rue, dont probablement le nom déplaisait à certains riverains, fut débaptisée et renommée **rue des Muids**. Nom qui rappelle l'activité de tonnellerie. Un muid qui est une mesure de capacité d'un liquide est aussi parfois utilisé pour désigner un tonneau ou une barrique ayant cette contenance.

TRIBUNE

La parole à...

➤ « Ensemble pour Agnetz »

Comme vous, nous nous intéressons à la vie d'Agnetz! Comme vous, nous nous interrogeons parfois. Vous avez des attentes, des questions, des idées, des souhaits....

Nous sommes à votre service pour les faire remonter au Conseil Municipal! N'hésitez pas à nous utiliser comme relais: nous sommes impliqués, disponibles et surtout à votre écoute!

Nous n'obtenons pas toujours satisfaction mais nous nous engageons à les exposer en conseil.

Aucun sujet n'est mis de côté: gestion du budget, écoles, périscolaire, place des anciens et des jeunes, vie associative, commerces, sécurité, routes, stationnement, vitesse, incivilité, environnement...

En 2026, encore, nous continuerons à porter vos attentes avec force et détermination.

Béatrice Lacroix, Daniel Masse, Christine Féli, Benoit Ménard, Aurélie Carpentier

✉ agnetzensemble2020@gmail.com

ou via notre page Facebook Ensemble pour Agnetz



DEUX SALLES POLYVALENTE

PROPOSÉES À LA LOCATION

- ✓ La salle du Parc
- ✓ La salle Saint Léger

RÉSERVEZ EN MAIRIE

Plus d'infos au :
03 44 68 23 00



► Bienvenue !

Ambre DEREBERGUE NAY

née le 17 janvier 2025

Antonin PEYRONNE né le 01 mars 2025

Elvire PEYRONNE née le 01 mars 2025

Armand PONTHIEU né le 06 mars 2025

Anna VANDELVELDE née le 14 avril 2025

Almila NOLLE née le 24 avril 2025

Harry PUIS LEPRETRE né le 06 mai 2025

Léopold GIRARD né le 17 juin 2025

Leeloo VIDAL née le 22 juillet 2025

Adonis GABIS DA SILVA né le 06 août 2025

Basile CAYLA né le 17 août 2025

Eliott WICART NEANG CHIN

né le 11 septembre 2025

Hugo LAVERRE né le 16 septembre 2025

Nino LAURENT MALHERBE

né le 01 octobre 2025

Romane LEYRIT née le 29 septembre 2025

Sam BURY né 05 novembre 2025

Milhân EL JILALI né le 05 novembre 2025

Arthur SOUBRIER né le 06 novembre 2025

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

► Félicitations !

Julien SCHLITTER et **Céline BOGAERT**

mariés le 19 avril 2025

Benjamin LACOURTE et **Lucile VANDERHEEREN**

mariés le 26 avril 2025

Nicolas SORRE et **Lauriane MONTET**

mariés le 9 mai 2025

Egueron MANGOLI et **Julia ROCH**

mariés le 26 juillet 2025

Benjamin BREBION et **Océane PIOKOWSKI**

mariés le 09 août 2025

Emery PIERSON et **Louise ANSART**

mariés le 16 août 2025

Jérôme WATTIER et **Annabelle PAUCHET**

mariés le 13 septembre 2025

Frédéric GARNIER et **Marie Hélène CATEAUX**

mariés le 13 septembre 2025

Allan BREDART et **Jade-Victoria GALLEG**

mariés le 10 octobre 2025

Samuel BONNAY et **Magalie HORNARD**

mariés le 25 octobre 2025

► Condoléances

Achille LEMAIRE

décédé le 04 janvier 2024

Roger LOCQUE

décédé le 11 janvier 2025

Jean-Yves GARBET

décédé le 18 janvier 2025

Patrice FLAMENT

décédé le 13 février 2025

Vesna MOTIC

veuve **MASULOVIC**

décédée le 26 mars 2025

Marie-Françoise STANTI

veuve DURET

décédée le 26 juillet 2025

Jean-Pierre GAIDE

décédé le 30 juillet 2025

Geneviève COPIN

veuve CASTELLAIN

décédée le 02 septembre 2025

Patrice MATUCH

décédé le 07 novembre 2025

Claude DOUCHET

décédé le 09 novembre 2025

Jacqueline PALENGAT

épouse LALLIE

décédée le 18 novembre 2025

Michel LELIEVRE

décédé le 25 novembre 2025

Danièle DEVAUX

née PAILLIER

décédée le 10 décembre 2025



INFO PRATIQUES ET NUMÉROS UTILES



Mairie d'Agnetz

78 rue de Faÿ
60600 AGNETZ
 ☎ 03 44 68 23 00
 📩 mairie@agnetz.fr
 🌐 www.agnetz.fr
 📱 Mairie d'Agnetz

La mairie vous accueille :

- du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

La Police rurale

📞 06 85 33 46 46
du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h



*Agnetz sur Intramuros
Scannez-moi !*

➤ Jours de collecte des déchets en porte à porte

	AGNETZ	AGNETZ EXCEPTIONS (impasse des Prés à Foulon, rue des Sources, rue de la Croix Verte, rue Robert Lavallée)
Collecte du tri sélectif	JEUDI MATIN	LUNDI MATIN
Collecte des ordures ménagères	LUNDI MATIN EN SEMAINE PAIRE (1 semaine sur 2)	MARDI MATIN EN SEMAINE PAIRE (1 semaine sur 2)
Collecte des déchets verts	MARDI MATIN - Du 17 mars au 14 juillet 2026 - Du 18 août au 1er décembre 2026 Attention : pas de collecte de déchets verts la semaine du 1 ^{er} mai. La collecte du verre et des biodéchets se fait en point d'apport volontaire (PAV) Besoin d'un conteneur, d'un composteur (ils sont gratuits !), d'accéder à la déchèterie de Breuil-le-Sec..., ou pour toutes autres demandes, contactez : La Communauté de Communes du Clermontois au ☎ 03 44 50 85 00 - 🌐 www.pays-clermontois.fr	

➤ Rappel des règles des bruits de voisinage

Les particuliers peuvent utiliser des appareils à moteur thermique ou électrique pour jardiner ou bricoler : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

(Extrait de l'arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 15 novembre 1999 dans le département de l'Oise).

➤ Numéros et adresses utiles

- **École élémentaire du Parc** Tél/Fax : **03 44 50 53 23**
63 rue des Marais 60600 AGNETZ - Horaires : 8h45/12h et 14h à 16h45
- **École maternelle du Petit Prince** Tél/Fax : **03 44 50 12 13**
1 rue de l'Abbaye 60600 AGNETZ - Horaires : 9h/12h et 14h/17h
- **ILEP** **03 44 19 13 53**
Cantine, périscolaire (garderie) et accueil de loisirs (mercredi et vacances)
✉ acm.agnetz@ilep-picardie.com
- **Bibliothèque municipale** **03 44 78 37 72**
- **Pharmacie des 5 hameaux** **03 44 50 38 08**
- **Pharmacie de garde** **3237 ou www.3237.fr**
- **Presbytère de Clermont** **03 44 50 01 04**
- **Gendarmerie de Clermont** **17**
- **Hôpital général de Clermont** **03 44 77 33 00**
- **Centre de santé du Clermontois** **03 44 50 49 16**
- **Pôle santé du Parc à Agnetz** **03 44 78 00 52**
- **Garde-chasse** **06 66 10 20 98**
- **SUEZ** (Service d'urgence 24h/24) **0 977 401 119**
- **ENEDIS** (Service d'urgence) **0 972 675 060**
- **GRDF** (Service d'urgence sécurité gaz) **0 800 473 333**
- **Sous-Préfecture de Clermont** **03 44 06 12 60**
- **Centre des Impôts de Clermont** **03 44 50 86 86**
- **Collège Jean Fernel à Clermont** **03 44 50 51 69**
- **Collège Sainte Jeanne d'Arc à Agnetz** **03 44 50 05 24**
- **Ecole privée Notre Dame de la providence à Clermont** **03 75 00 73 59**
- **Lycée Cassini à Clermont** **03 44 68 28 28**
- **BTP CFA Picardie Agnetz** **03 44 78 29 00**
- **Apprentis d'Auteuil à Clermont** **03 44 68 57 98**
- **Centre aquatique de Fitz-James** **03 44 78 83 37**
- **Maison de la chasse et de la nature à Agnetz** **03 44 19 40 40**
- **Maison de la petite enfance à Clermont** **03 44 68 50 80**
- **Maison départementale de la solidarité à Clermont** **03 44 10 78 30**
- **Service de portage de repas à domicile à Clermont** **03 44 68 27 41**
- **Conseil départemental de l'Oise à Beauvais** **03 44 06 60 60**
- **OISETHD** : déclaration d'un dommage sur réseau fibres sur www.oisenumerique.fr

**Suivez-nous sur la page
facebook Mairie d'Agnetz**







LUCAS
RESTAURANT

Clermotel

60 rue des Buttes, 60600 Agnetz
Lucas restaurant & Logis Clermotel

03.44.50.09.90
Clermotel.fr

TP
ENTREPRISE
CARRELEUR

Création
de salle de bains
Rénovation
de sols et murs
Sols extérieur
Petite maçonnerie

06 59 12 91 00
tpentreprise@outlook.fr
Agnetz 60600
TP Entreprise

SIRET : 89884073100019

L'Atelier
CARRELAGES & BAINS

• CARRELAGE
• FAÏENCE
• ACCESSOIRES
SALLE DE BAINS
PORCELANOSA
Distributeur autorisé

Des Tendances Inspirantes !

03 44 28 28 74
contact@latelier-carrelage.fr
9001 route de Neuilly - 60290 RANTIGNY

Ensemble catholique d'enseignement sous contrat avec l'état

ÉPANOISSEMENT FRATERNITÉ PERSÉVÉRANCE

École Notre Dame de la Providence & Collège Sainte Jeanne d'Arc

de la petite section de maternelle à la troisième
Demi-pension - Périscolaire - Étude CLAD et ULIS
60600 CLERMONT - AGNETZ

École : **03 75 00 73 59**
Collège : **03 44 50 05 24**
secretariat@sja-agnetz.fr

Petit
IMMOBILIER

CLERMONT
03.44.19.20.11

MOUY
03.44.73.75.08

Achat - Vente Fer et Métaux
Dépôt de Benne

M. PROOT Jean-Luc

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
7h30 - 12h00
13h00 - 17h30
Samedi
7h30 - 12h00

70, Grande Rue - 60510 REMERANGLES
Tél. : **03 44 78 92 46**
Port. : **06 12 94 99 63**
jean-claude.delahoche@orange.fr
SIRET : 377 769 252 00018

Creadomis Architecture d'intérieur.

Révéler votre intérieur.
Particulier ou professionnel.

Etude, Suivi de chantier,
Embellissement, Réhabilitation.

<https://creadomis.fr> contact@creadomis.fr
06 73 66 94 90

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ÉCO CITOYENNETÉ
MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication institutionnelle

Utilisation d'encre écologiques

Papier issu de forêts durablement gérées

Produit en France